

LES POSTES

LE TRANSPORT DU COURRIER AÉRIEN PENDANT LA GRÈVE D'AIR CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Une question supplémentaire au ministre des Postes, monsieur l'Orateur. Pourrait-il dire si on a négocié de nouveaux contrats avec des transporteurs autres que le service régulier de Canada d'Air Canada pour le transport de la poste aérienne pendant la grève?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Oui, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIET-NAM—CONSULTATION ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS EN VUE DE L'ARRÊT DES BOMBARDEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. D'après les journaux, le cabinet voudrait faire des représentations au gouvernement des États-Unis pour lui demander l'arrêt des bombardements au Vietnam, comme prélude indispensable à l'ouverture de négociations et à un règlement pacifique. Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement a vraiment l'intention de faire ces représentations et, si oui, à quelle date?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous sommes toujours en contact avec le gouvernement des États-Unis au sujet des bombardements et des autres aspects malheureux de la situation vietnamienne. Mais je ne sais pas qu'on envisage d'adresser, à ce sujet, telle ou telle forme de représentations au gouvernement des États-Unis. Nous avons cependant discuté avec celui-ci.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Le gouvernement est-il en faveur de pareilles instances et les fera-t-il bientôt, eu égard à la très sérieuse escalade militaire qui se produit actuellement?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, nous souhaitons que le bombardement du Vietnam du Nord cesse. Nous souhaitons également que cessent les interventions des forces armées régulières du Vietnam du Nord au Vietnam du Sud. (*Applaudissements*)

[M. l'Orateur.]

LES POSTES

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR L'ACCORD TOUCHANT LE RÈGLEMENT DE LA GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes et au ministre du Revenu national. Selon le *Citizen* d'Ottawa, ils exultaient hier. Les membres de l'Union des postiers du Canada et de l'Union des facteurs du Canada recevront-ils tous l'augmentation générale de 25c. l'heure ou y aura-t-il des variantes dans l'accord qui a été signé?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je devrais peut-être répondre à cette question. Ce sera un peu long, mais le sujet est très important.

Hier soir, les représentants des postiers, y compris leur comité de négociation, M. Morris, du Congrès du Travail du Canada, les représentants de l'Union des postiers du Canada et ceux de l'Union des facteurs du Canada, ont signé une entente avec le gouvernement. Avec la permission des députés, je vais donner lecture de cette entente.

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Benson: Ces résultats découlent du merveilleux travail de médiation accompli par M. le juge Monpetit dans ce différend.

L'hon. Michael Starr (Ontario): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre du Revenu national pourrait-il résumer en quelques mots le document dont il veut nous donner lecture, car ce dernier semble très long?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, il n'est pas très long, et j'aimerais bien le consigner au compte rendu au lieu de le résumer, afin qu'on ne m'accuse pas d'avoir cité des chiffres inexacts.

Le document se lit ainsi:

I. M. André Montpetit, médiateur entre les représentants du gouvernement canadien et les représentants de l'Union des postiers du Canada et de l'Union des facteurs du Canada, recommande aux parties en cause les conditions suivantes en vue d'un règlement:

(1) Qu'un comité conjoint, composé de représentants des deux syndicats et du ministère des Postes, soit formé immédiatement en vue d'étudier les recommandations du récent rapport de la Commission royale d'enquête sur les conditions de travail au ministère des Postes;